

VISIO FORMATION AAMTI

THÉORIE DE L'INFORMATION ET PRATIQUE DE LA COMMUNICATION

Objectif(s) de la formation

- Acquérir les connaissances générales sur la communication
- Comprendre ses mécanismes
- Repérer les tenants et aboutissants d'une action de communication

Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

Moyens pédagogiques

Séance de formation en visio-conférence, support pédagogique numérisé, exposé théorique, étude de cas concrets

Équipements pédagogiques

Support pédagogique numérisé, calendriers de formation, projection Powerpoint par partage d'écran

Sanction de la formation

- Attestation de présence

Evaluation des acquis

Questions, débats, cas-pratiques, mises en situation

Contact

AAMTI
01 46 22 52 20
aamti@aamti.fr

Public(s)

Avocats / Collaborateurs / Juristes

Prérequis

Pas de prérequis

Durée de la formation

½ journée (4h) - 9h30/13h30

Date(s) de la formation

23 / 04 / 2020

Lieu de la formation

Formation en Visio-Conférence

Intervenant(s)

Maître Michel VAUTHIER

Avocat à la Cour de Paris, Président de l'AAMTI

Madame Céline BERRARD BONDOUX

Présidente d'Activ Think, Directrice consultante BNI

PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

Maître Michel VAUTHIER, Avocat à la Cour, Président de l'AAMTI

"THÉORIE DE L'INFORMATION appliquée aux avocats mandataires en transactions immobilières"

- Principes généraux d'une bonne communication
- Les modes de communication de l'avocat mandataire en transactions immobilières et ses limites

Madame Céline BERRARD BONDOUX, Présidente d'Activ Think, Directrice consultante BNI

"COMMENT RÉUSSIR SA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX"

- Avantages des réseaux sociaux
- La communication sur LinkedIn
- Développer sa notoriété
- Fidéliser ses contacts
- Transformer ses contacts en clients

Option facultative après une pause déjeuner :

Présentation et analyse critique par l'intervenante des espaces LinkedIn des participants

Tarif par formation

Prix adhérents AAMTI : 145,00€ TTC
(120,83 € HT - dont 20% TVA)

Prix non-adhérents : 175,00 € TTC
(145,83 € HT - dont 20% TVA)

Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats www.fifpl.fr
- OPCA pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

Modalités Inscriptions

En ligne sur www.avocat-immo.fr
Rubrique Formations

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ». Pour vous inscrire, vous devez avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droite du site.

Les programmes mentionnés sont évolutifs et sont susceptibles de modifications dans le cadre de leur actualisation.

Déclaration d'activité de formation de l'AAMTI enregistrée sous le numéro 11 75 47866 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

